

Pour insertion dans vos bulletins municipaux

---

## COMMUNIQUE n°2

---

**ZOOM sur :**

**Le « Pass'Sport » du Clermontais**

**Une initiative pour favoriser l'accès au sport des 12 – 25 ans**



### Le sport en Clermontais

En 2012, la Communauté de communes du Clermontais a mené, avec le soutien de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS),

un Diagnostic territorial approfondi (DTA) dans les domaines des activités physiques et sportives.

Réalisé par un cabinet d'experts, ce diagnostic a permis de définir des pistes de développement dans le but de stimuler la pratique sportive et de palier à un certain déséquilibre. Notamment celui qui concerne la pratique des 12-25 ans, une tranche d'âge où le « décrochage sportif » est très marqué, et où la fréquentation des clubs est très faible.

C'est sur cette problématique qu'intervient le « Pass'Sport Clermontais ».

### Le « Pass'sport Clermontais », c'est quoi ?

En 2013, le Réseau Jeunes de la Communauté de communes du Clermontais a mis en place le « Pass'Sport Clermontais » qui permet le cofinancement de toute nouvelle cotisation annuelle souscrite au sein des clubs sportifs du Clermontais partenaires de l'opération.

Il se présente sous la forme d'un chéquier, comprenant un coupon permettant d'établir le cofinancement de la cotisation sportive annuelle à hauteur de 50 %, plafonné à 25 €, lors de l'inscription de tout nouvel adhérent.

Pour exemple, si le montant de la cotisation est de 100 €, la partie cofinancée par la Communauté de communes étant plafonnée à 25 €, 75 € resteront à la charge du nouvel adhérent à condition que celui-ci n'ait pas été licencié dans ce club l'année précédente.

## Comment ça marche ?

Le carnet « Pass'Sport Clermontais » est mis à la disposition des 12 – 25 ans du Clermontais, dès le mois d'août, dans les 21 mairies du territoire. Il est valable jusqu'au mois de décembre. Une fois le carnet retiré, le jeune est libre d'utiliser le coupon de réduction dans l'une des associations partenaires.

Le coupon est rempli conjointement par le Club sportif, qui devra s'assurer du respect des critères d'âge (12-25 ans), de résidence (communes du Clermontais) pour bénéficier de la réduction.

Une fois le coupon rempli, le Club sportif appliquera la réduction permettant alors au jeune de payer son adhésion à tarif réduit. Afin d'obtenir le cofinancement, l'association retournera ensuite le volet du coupon à la Communauté de communes du Clermontais.

## Les clubs partenaires

La Communauté de communes du Clermontais a présenté le « Pass'Sport Clermontais » à l'ensemble des Clubs sportifs du territoire, qui sont libres d'adhérer ou pas à la démarche. En 2013, plus de 18 clubs ont été partenaires du projet.

Une relance a été réalisée auprès des clubs et associations sportives pour cette nouvelle saison. De nouveaux clubs sportifs s'inscrivant régulièrement, la liste actualisée est disponible sur le site internet de la Communauté de communes du Clermontais.

**[www.cc-clermontais.fr](http://www.cc-clermontais.fr)**

## UNE DEMARCHE AGENDA 21

Le « Pass'Sport Clermontais » s'inscrit dans l'axe 4 du plan d'actions 2012-2020 de l'Agenda 21 du Clermontais : «Une qualité de vie et une cohésion sociale». Le cofinancement des nouvelles adhésions sportives, piloté par le Réseau Jeunes du Clermontais, a pour but de développer l'accompagnement socio-culturel des jeunes, dans une dynamique de réseau, de lien social et de partage des connaissances en facilitant l'accès aux pratiques sportives et en favorisant les activités destinées aux jeunes. Une démarche 100% Agenda 21 !

## Zoom sur le Réseau Jeunes du Clermontais

Le Réseau Jeunes de la Communauté de communes s'adresse à un public âgé de 12 à 25 ans, domicilié dans l'intercommunalité. Il favorise l'accès aux loisirs (sport, culture, art, sorties, échanges) et apporte un soutien sur des questions de mobilité, santé, formation, parcours professionnels, citoyenneté, projets individuels et collectifs...

Il propose des animations élaborées en partenariat avec les structures locales.

Le Réseau Jeunes anime également un réseau d'acteurs référents jeunesse composé d'associations, d'élus et d'institutions. Il propose des temps de rencontres, de formations et coordonne des projets fédérateurs comme le festival des jeunes « Festi Tribu ».

Ses actions sont soutenues par le Conseil général de l'Hérault, la CAF et les communes du Clermontais.



### Contact Réseau Jeunes

04 67 88 22 24 / [e.dombres@cc-clermontais.fr](mailto:e.dombres@cc-clermontais.fr)

[facebook.com/ReseauJeunesCCC](https://facebook.com/ReseauJeunesCCC)

### Les partenaires du « Pass'sport Clermontais » :



---

#### Pour plus d'information contacter :

le service communication de la Communauté de Communes du Clermontais

Tel : 04 67 88 95 50 ou [servicecommunication@cc-clermontais.fr](mailto:servicecommunication@cc-clermontais.fr)